



Quels
acteurs
pour
quelles
actions ?



Sommaire



Pour l'avenir de la Camargue...

Territoire où se mêlent l'eau douce et l'eau salée, zone humide d'exception pour la biodiversité, où les activités économiques, les milieux aquatiques et le patrimoine culturel sont en équilibre fragile

- 3 ● **Présentation**
- 4 ● **Le Contrat de delta Camargue**
- 6 ● **7 grandes orientations partagées pour préserver ensemble la Camargue**
- 8 ● **Les acteurs territoriaux engagés...**
- 10 ● **Carte du périmètre du Contrat et des acteurs**
- 12 ● **Quels acteurs pour quelles actions ?**
- 12 ● Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
- 13 ● SYMADREM
- 14 ● Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
- 15 ● Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- 16 ● Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- 17 ● SEMIS
- 18 ● Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- 19 ● Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles
- 20 ● Associations syndicales de propriétaires
- 21 ● ASCO Corrège Camargue Major
- 22 ● *Zooms thématiques sur les Associations syndicales de propriétaires et les terrains du Conservatoire du littoral*
- 23 ● Conservatoire du littoral
- 24 ● SNPN (Réserve nationale de Camargue)
- 25 ● Tour du Valat
- 26 ● Amis des Marais du Vigueirat
- 27 ● Migrateurs Rhône Méditerranée
- 28 ● Grand Port Maritime de Marseille
- 29 ● Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- 30 ● *Zooms thématiques sur le réseau de suivi des eaux et milieux et la stratégie d'éducation à l'eau*
- 31 ● CPIE Rhône-Pays d'Arles

...26 structures s'engagent...

Communes et intercommunalités, établissements publics, organismes professionnels, associations, fondations scientifiques, associations syndicales de propriétaires...
Tous se mobilisent pour trouver ensemble des solutions aux enjeux actuels et anticiper l'avenir



© S. Befeld / SNPN

...en coordonnant leurs moyens techniques et financiers...

Expertises, études, analyses, échanges, discussions, concertation, changements de pratiques, programmes d'actions, financements publics et privés... chacun participe selon ses missions

...dans le cadre du Contrat de delta...

Pour retrouver les justes équilibres entre les activités humaines et les milieux aquatiques et une gestion durable de l'eau dans le delta du Rhône

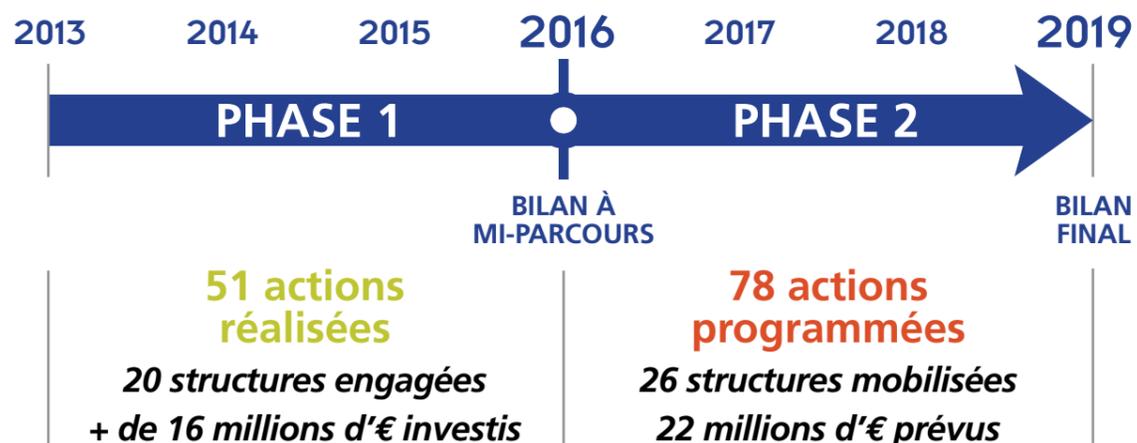


Le Contrat de delta, un programme d'actions pour l'eau en Camargue

Gérer l'eau de façon durable et équilibrée est l'engagement pris par les acteurs de la Camargue signataires du Contrat de delta. Ensemble, les élus du territoire, les chercheurs, les techniciens, les agriculteurs, les associations, les gestionnaires de canaux, œuvrent pour améliorer de façon concertée la gestion actuelle de l'eau sur le delta, préserver la ressource en eau, les milieux naturels et l'économie locale.



2013 à 2019, 6 ans pour réaliser des actions



Une gouvernance partagée

Le Comité de delta est l'instance de concertation chargée d'apporter son avis sur les choix et les orientations du Contrat et de veiller à son application. Constitué par arrêté préfectoral, il se compose de 60 représentants des acteurs de l'eau épartis en trois collèges : les collectivités territoriales, les services et établissements publics de l'Etat et les usagers (socioprofessionnels, gestionnaires de milieux, associations de protection et d'éducation à l'environnement, de chasse, de pêche, de citoyens...).

Le Contrat de delta Camargue sur le site gest'Eau : <http://www.gesteau.fr/contrat/delta-de-la-camargue>

Le Parc naturel régional de Camargue, structure porteuse et animatrice du Contrat de delta

Le Comité de delta s'appuie sur le Parc naturel régional de Camargue pour la mise en œuvre de ses décisions et le suivi du Contrat. En plus de son rôle d'animation de la démarche, le Parc porte des actions transversales comme le réseau de suivi des eaux et des milieux aquatiques, la gestion d'espaces naturels et zones humides littorales, la communication relative au Contrat, l'animation du réseau des acteurs de l'éducation à l'eau en Camargue.



Le Contrat de delta Camargue, 7 grandes orientations partagées pour préserver ensemble la Camargue



Améliorons la connaissance et le suivi de la Camargue

Face aux changements climatiques, démographiques, sociaux, économiques, une connaissance toujours plus précise et un suivi du territoire s'imposent pour préserver ce site et évaluer les effets des actions engagées dans le cadre du Contrat.

ACTIONS :
surveillance de l'évolution de la qualité et de la quantité des eaux, développement des connaissances sur la biologie des milieux aquatiques, observation de la frange littorale...



Gérons la ressource en eau

Les activités humaines et la protection contre les inondations ont modifié les équilibres entre eau douce et eau salée en Camargue. Optimiser la gestion des canaux et des ouvrages hydrauliques pour se rapprocher des cycles naturels tout en assurant la demande en eau des activités est un enjeu majeur du Contrat de delta.

ACTIONS :
meilleure connaissance de l'état des réseaux, travaux pour améliorer la gestion de l'eau, optimisation pour des économies d'eau...



Poursuivons les efforts de lutte contre les pollutions domestiques

La dépollution des eaux usées des villes et des hameaux en Camargue reste un défi à relever dans le cadre du Contrat de delta pour répondre aux obligations réglementaires et limiter les impacts sur les milieux aquatiques environnants.

ACTIONS :
reconstruction de stations d'épuration, amélioration des réseaux de collecte des eaux usées, réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome...

ACTIONS :
accompagnement des agriculteurs pour réduire l'usage des produits phytosanitaires, aménagements d'aires de lavage et de remplissage des cuves pour lutter contre les pollutions ponctuelles, promotion des bonnes pratiques...

Poursuivons les efforts de lutte contre les pollutions agricoles

La maîtrise des pollutions agricoles, notamment des produits phytosanitaires utilisés en riziculture, demeure au cœur des préoccupations du territoire camarguais pour retrouver une qualité de l'eau et des milieux compatibles avec la vie aquatique.

ACTIONS :
amélioration de la circulation des espèces entre mer et lagunes, optimisation de la gestion artificielle de l'eau en adéquation avec les besoins des milieux naturels, lutte contre les espèces invasives...

Agissons pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

Des années de gestion artificielle de l'eau pour permettre le développement économique du delta ont conduit à des déséquilibres écologiques. Restaurer les milieux dégradés, préserver les zones humides, intégrer la gestion des espèces aquatiques dans la gestion de l'eau sont des axes forts du Contrat de delta.

ACTIONS :
mise en place de nurseries artificielles pour les juvéniles de poissons plats, gestion de la fréquentation touristique, programme d'études pour sécuriser la côte...

Soutenons une gestion intégrée du littoral et de la mer

Entre surfréquentation touristique en été, recul de la côte et stocks de poissons qui diminuent, la gestion du littoral nécessite une attention toute particulière pour protéger les milieux d'eau salée et préserver les espèces marines.

ACTIONS :
définition des nouvelles compétences de chacun au vu de l'évolution juridique, mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement pour les publics du territoire...

Confortons la gouvernance locale dans le domaine de l'eau et sensibilisons le public à l'eau

Parce que la réussite du Contrat de delta dépend de l'implication et de la collaboration de tous, le Parc naturel régional de Camargue anime la concertation entre les acteurs du territoire et pilote la réalisation des actions du Contrat. Conscient de la place des habitants et des touristes dans la préservation de la Camargue, il sensibilise avec ses partenaires le public sur les enjeux liés à l'eau du territoire.



Les acteurs territoriaux engagés...

...Dans le portage d'actions

Améliorons la connaissance et le suivi de la Camargue

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
SNPN (Réserve nationale de Camargue)
Tour du Valat
Amis des Marais du Vigueirat



<https://tinyurl.com/contrat-delta-connaissance>

Gérons la ressource en eau

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles
Associations syndicales de propriétaires
Tour du Valat



<https://tinyurl.com/contrat-delta-ressource>

Poursuivons les efforts de lutte contre les pollutions domestiques

Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette



<https://tinyurl.com/contrat-delta-poll-domestique>

Agissons pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
SYMADREM
Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Conservatoire du littoral
Tour du Valat
Amis des Marais du Vigueirat
Migrateurs Rhône Méditerranée
Grand Port Maritime de Marseille
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



<https://tinyurl.com/contrat-delta-gestion-milieux>



<https://tinyurl.com/contrat-delta-continue-milie>

Poursuivons les efforts de lutte contre les pollutions agricoles

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
Exploitants agricoles



<https://tinyurl.com/contrat-delta-poll-agricole>

Soutenons une gestion intégrée du littoral et de la mer

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
SYMADREM
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
SEMIS
Conservatoire du littoral



<https://tinyurl.com/contrat-delta-littoral>

Confortons la gouvernance locale dans le domaine de l'eau et sensibilisons le public à l'eau

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
SYMADREM
ASCO Corrèges Camargue Major
Amis des Marais du Vigueirat
CPIE Rhône-Pays d'Arles



<https://tinyurl.com/contrat-delta-sensibilisation>

...aux côtés d'autres partenaires techniques et financiers :

- **l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** est un établissement public du ministère de l'environnement, dédié à la préservation de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers et le réinvestit en finançant un grand nombre d'actions du Contrat de delta.



- **la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, collectivité territoriale, développe une politique volontariste dans la gestion raisonnée et solidaire de l'eau en animant un Schéma régional (le SOURCE) et en intervenant dans le financement d'un certain nombre d'actions.



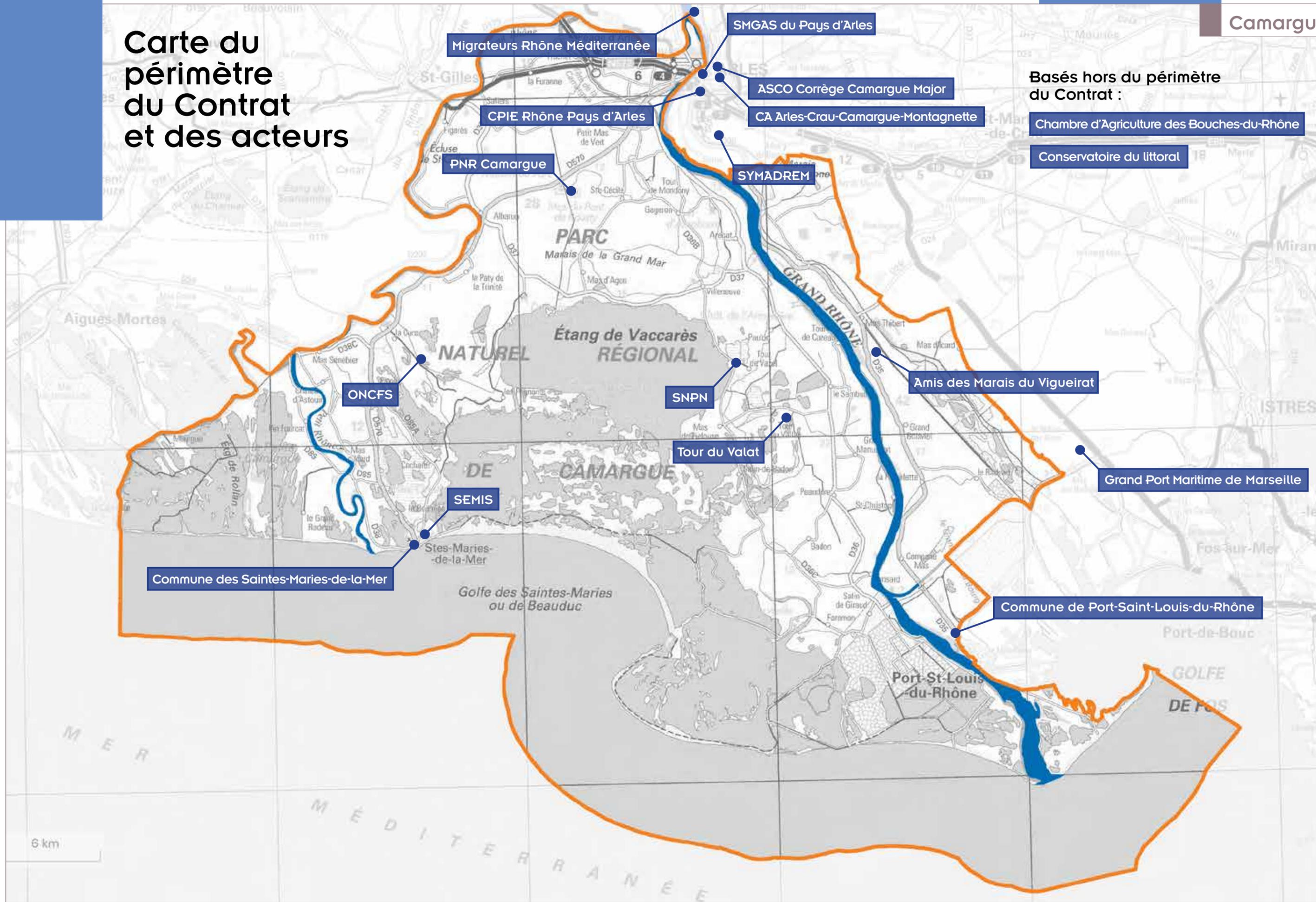
- **le Département des Bouches-du-Rhône**, au-delà de ses compétences légales, affirme sa politique publique de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, par le financement d'actions.



- **l'État à travers ses services, en particulier la DDTM** (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) apporte un appui technique à la mise en œuvre des actions, ainsi qu'un soutien financier à certaines opérations.



Carte du périmètre du Contrat et des acteurs



Migrateurs Rhône Méditerranée

SMGAS du Pays d'Arles

ASCO Corrège Camargue Major

CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette

CPIE Rhône Pays d'Arles

PNR Camargue

SYMADREM

Basés hors du périmètre du Contrat :

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône

Conservatoire du littoral

ONCFS

SNPN

Tour du Valat

Amis des Marais du Vigueirat

Grand Port Maritime de Marseille

SEMIS

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

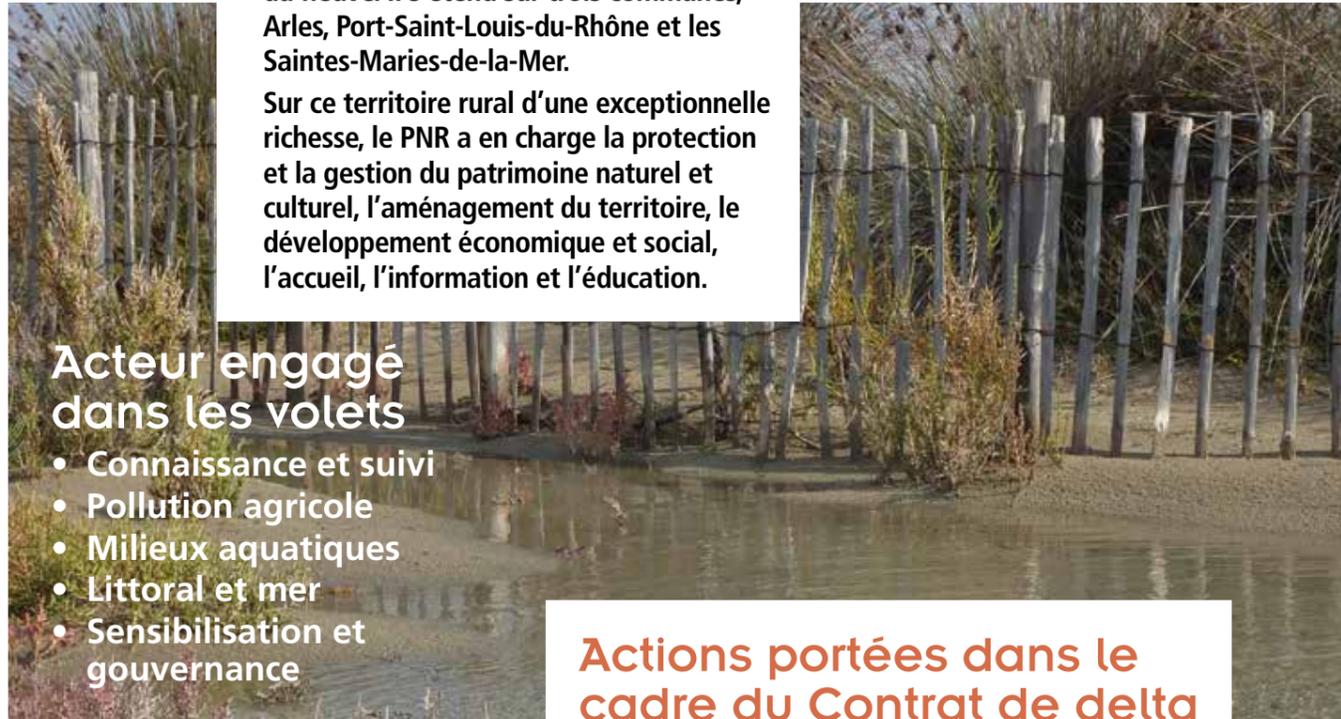
6 km

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue



Le Parc naturel régional de Camargue est un organisme public couvrant le delta du Rhône, principalement entre les deux bras du fleuve. Il s'étend sur trois communes, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Sur ce territoire rural d'une exceptionnelle richesse, le PNR a en charge la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'accueil, l'information et l'éducation.



Acteur engagé dans les volets

- Connaissance et suivi
- Pollution agricole
- Milieux aquatiques
- Littoral et mer
- Sensibilisation et gouvernance

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

Le Parc porte et anime la démarche du Contrat de delta et réalise des actions dans ses domaines de compétences

De 2012 à 2016 (principales actions hors animation)

- Acquisition de matériel pour le suivi physico-chimique des eaux
- Étangs et marais des salins de Camargue : étude préalable à la mise en œuvre d'une nouvelle gestion de l'eau, élaboration du plan de gestion, réhabilitation de circulations hydrauliques, restauration hydraulique et restauration des habitats côtiers
- Guide de bonnes pratiques pour l'entretien des canaux et des roubines
- Réserve marine protégée dans le golfe de Beauduc
- Actions de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures
- Rénovation scénographique du musée de Camargue
- Les sentiers de l'eau : Parcours Kawamata
- Schéma stratégique d'éducation à l'eau

De 2017 à 2019 (principales actions hors animation)

- Suivi des eaux et des milieux : acquisition de matériel, mise en œuvre du réseau
- Suivis par pêches scientifiques sur le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc
- Élaboration d'un plan stratégique de gestion des zones humides en Camargue
- Travaux "pilote" d'entretien ou restauration des canaux
- Restauration des marais à marisque
- Renforcement des nurseries artificielles et développement d'habitats de pontes pour céphalopodes
- Suivi de la ressource en tellines
- À l'école du delta + Les jeunes pour le delta

PNR Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
www.parc-camargue.fr

SYMADREM



Le Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer est un établissement public qui, de Beaucaire/Tarascon à la mer, a pour mission l'entretien, la gestion et la surveillance des digues, quais et ouvrages maritimes et leurs dépendances. Il réalise des études et des travaux sur son territoire en vue d'améliorer la protection des biens et des personnes concernant le risque d'inondation du Rhône et de submersion marine.

Il intervient sur 220 km de digues fluviales, 5,5 km de quais maçonnés et 25 km d'ouvrages maritimes.

L'objectif à l'horizon 2025 est d'avoir un système d'endiguement entièrement sécurisé jusqu'à la crue millénaire.



Acteur engagé dans les volets

- Milieux aquatiques
- Littoral et mer
- Sensibilisation et gouvernance

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

Le SYMADREM réalise des études et des travaux sur les ouvrages traversant la digue à la mer (pertuis) et porte la réalisation de l'étude du système de protection littoral du delta du Rhône géré par le SYMADREM, ainsi que l'élaboration du Schéma d'Organisation de la Compétence Locale de l'Eau sur le grand delta du Rhône

SYMADREM
1182 chemin de Fourchon
13200 Arles
www.symadrem.fr

De 2012 à 2016

- Étude pour la réhabilitation du pertuis de la Comtesse

De 2017 à 2019

- Réhabilitation du pertuis de la Comtesse
- Aménagement d'un dispositif de continuité écologique au pertuis de la Fourcade
- Étude du système de protection littoral du delta du Rhône géré par le SYMADREM
- Élaboration d'un Schéma d'Organisation de la Compétence Locale de l'Eau (SOCLE) sur le grand delta du Rhône

Quels acteurs pour quelles actions ?

Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

La Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, créée en 2004, regroupe les communes d'Arles, Boulbon, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon.

ACCM intervient pour ces six communes dans des domaines aussi variés que le développement économique, l'emploi, le logement, mais aussi les transports, la gestion des déchets ou de l'eau, la culture, l'aménagement du territoire et la politique de la ville.



© Opus Spécies / PNRC

Acteur engagé dans le volet

- Pollution domestique

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

La Communauté d'agglomération intervient dans l'amélioration du traitement des eaux usées domestiques pour limiter les pollutions

De 2012 à 2016

- Mise en conformité du rejet de la station d'épuration des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Finalisation de la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la commune du quartier des impériaux des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Mise en conformité des ouvrages d'assainissement non collectifs et semi-collectifs

De 2017 à 2019

- Élaboration du Schéma directeur d'assainissement intercommunal
- Extension des réseaux de collecte des eaux usées au secteur de Gimeaux (Arles) et au secteur de la route d'Arles (Saintes-Maries-de-la-Mer)
- Création du réseau de transfert vers la station d'épuration des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Réhabilitation du réseau de collecte du secteur du parking des Launes (Saintes-Maries-de-la-Mer)
- Finalisation du dispositif d'autosurveillance des systèmes de traitement des eaux usées
- Réhabilitation des ouvrages d'assainissement non collectifs et semi-collectifs

ACCM
Cité Yvan Audouard
BP 30 228
13637 Arles Cedex
www.agglo-accm.fr

Quels acteurs pour quelles actions ?

Commune de Port Saint-Louis-du-Rhône

Port-Saint-Louis-du-Rhône est une commune de 8600 habitants créée en 1904 par nécessité d'Arles et de Lyon d'avoir un port à l'embouchure du Rhône.

Elle fait partie de la Métropole Aix-Marseille Provence et une partie de son territoire se trouve dans le Parc naturel régional de Camargue. La ville est connue pour son important trafic portuaire mais aussi pour son littoral sauvage et sa célèbre plage Napoléon.



Acteur engagé dans le volet

- Milieux aquatiques

Action portée dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

La commune s'implique dans la gestion des espaces naturels et des milieux aquatiques dont elle est propriétaire (Bois François)

Mairie
Avenue Gabriel Péri
13518 Port-Saint-Louis-du-Rhône
www.portsaintlouis.fr

De 2017 à 2019

- Étude du fonctionnement hydraulique et écologique du Bois François

© Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Quels acteurs pour quelles actions ?

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Située au cœur du Parc naturel régional de Camargue, elle fait partie avec ses 2 700 habitants de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette.



Acteur engagé dans les volets

- Gestion de la ressource en eau
- Littoral et mer

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2012 à 2016

- Inventaire et réhabilitation des ouvrages hydrauliques du bassin des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Profils de baignade des plages de Crin-blanc, des Arènes et de la Brise
- Programme de mise en œuvre de méthodes douces pour la stabilisation du trait de côte sur la commune

De 2017 à 2019

- Étude pour l'amélioration des rejets et de la capacité de ressuyage des étangs communaux par la station de l'Éolienne
- Travaux de confortement du canal des Launes en zone urbaine
- Amélioration de la capacité de pompage de la station de l'Éolienne
- Protection des plages et dunes par ganivelles et filets

Mairie
Avenue de la République
13460 Saintes-Maries-de-la-Mer
www.lessaintesmaries.fr

Quels acteurs pour quelles actions ?

SEMIS (Société d'économie mixte des Saintes-Maries-de-la-Mer)



Acteur engagé dans le volet

- Littoral et mer

La SEMIS est le groupe chargé de mettre en valeur les atouts de la ville et de développer les activités touristiques de la station.

Créée en novembre 1983 pour la construction de logements sociaux, la SEMIS devient très vite le maître d'ouvrage chargé de la création du port de plaisance "Port Gardian". Puis ses champs d'actions s'élargissent avec la gestion de deux campings et la gestion de diverses structures : Office de Tourisme, Port, palais des congrès, terrasse panoramique de l'église, parkings, école de voile...

Véritable PME touristique, elle est aujourd'hui le principal opérateur économique de la commune.

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2012 à 2016

- Mise en œuvre de la démarche "Ports propres" à Port Gardian

De 2017 à 2019

- Implantation d'habitats artificiels à fonction écologique dans Port Gardian

Rôle dans le Contrat de delta

La SEMIS intervient sur des actions environnementales à Port Gardian

Groupe SEMIS
Avenue Théodore Aubanel
BP 74
13460 Saintes-Maries-de-la-Mer

Quels acteurs pour quelles actions ?

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

La chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est un établissement public qui représente les professionnels du monde agricole et s'inscrit dans une stratégie de développement économique et d'aménagement du territoire.

Elle œuvre dans l'accompagnement des agriculteurs, des collectivités et des acteurs du département tant au niveau réglementaire qu'environnemental.

Au niveau de la recherche agronomique, elle favorise la recherche et l'échange de pratiques innovantes en agronomie.



Acteur engagé dans le volet

- Pollution agricole

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

La chambre d'agriculture accompagne des exploitants agricoles vers un changement de pratiques pour limiter les impacts de leur activité sur la qualité des eaux

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
22, avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence
www.paca.chambres-agriculture.fr

De 2012 à 2016

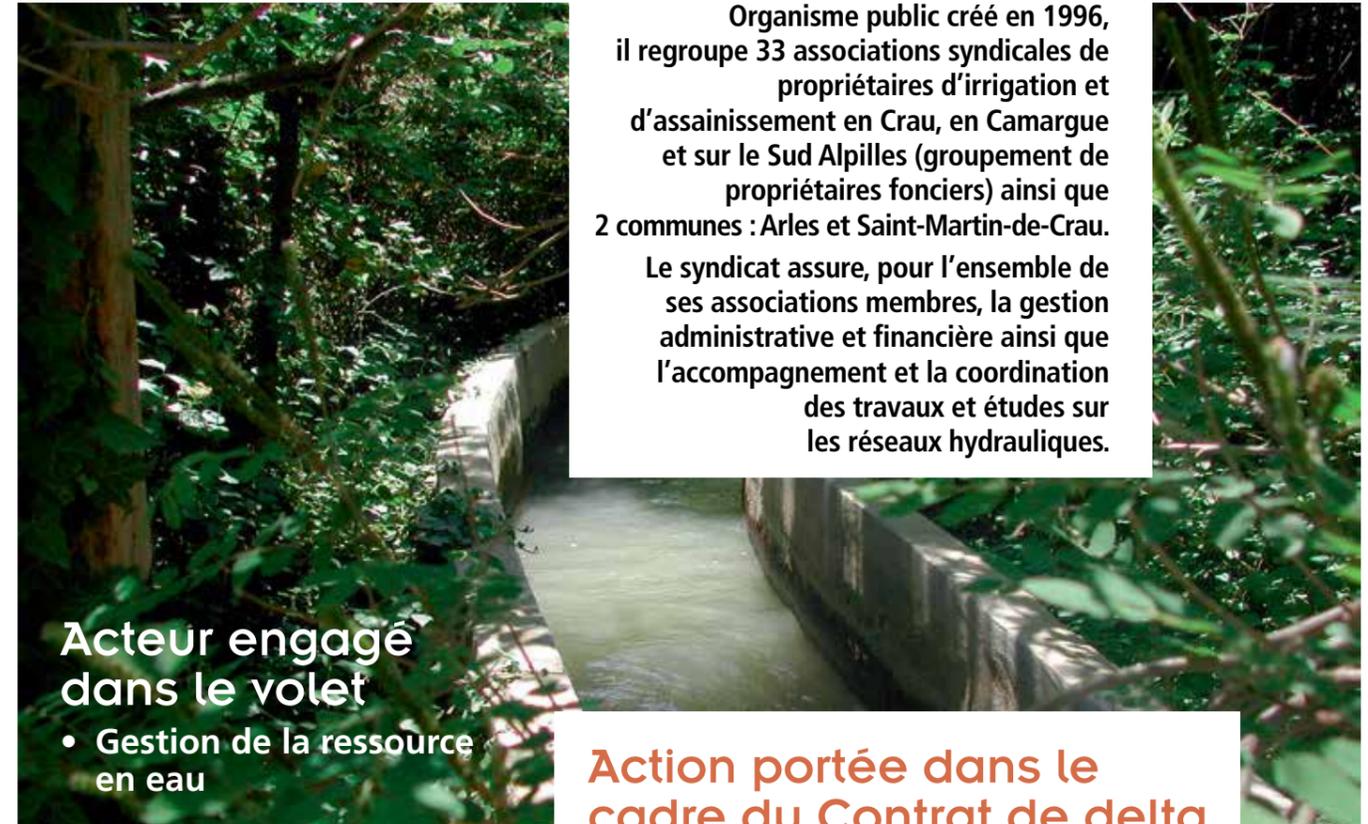
- Participation de la profession agricole pour la réduction des pollutions diffuses et ponctuelles (phytosanitaires) sur le delta de Camargue
- Étude pour la réduction des pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole (phytosanitaires) sur le bassin de Fumemorte

De 2017 à 2019

- Animation agriculture-environnement sur le bassin de Fumemorte (en partenariat technique et financier avec le Centre Français du Riz)
- Animation du réseau DEPHY Riz
- Accompagnement pour la réalisation d'aires de lavage et de remplissage des cuves de phytosanitaires et engins agricoles

Quels acteurs pour quelles actions ?

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles



Acteur engagé dans le volet

- Gestion de la ressource en eau

Action portée dans le cadre du Contrat de delta

Organisme public créé en 1996, il regroupe 33 associations syndicales de propriétaires d'irrigation et d'assainissement en Crau, en Camargue et sur le Sud Alpilles (groupement de propriétaires fonciers) ainsi que 2 communes : Arles et Saint-Martin-de-Crau.

Le syndicat assure, pour l'ensemble de ses associations membres, la gestion administrative et financière ainsi que l'accompagnement et la coordination des travaux et études sur les réseaux hydrauliques.

Rôle dans le Contrat de delta

Le syndicat réalise une étude sur les stations de pompage collectives pour en optimiser le fonctionnement

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles
2 avenue Jean Monnet
Pavillon du Canal
CS 30181
13637 Arles
www.smgas.org

De 2017 à 2019

- Diagnostic pour l'optimisation des consommations d'énergie et de prélèvements en eau des stations de pompage collectives

Associations syndicales de propriétaires

Ces ASP sont des organismes publics qui assurent soit la desserte en eau à usage d'irrigation soit l'entretien des ouvrages destinés à l'assainissement des terres agricoles et à la récupération des eaux de ruissellement.

Elles gèrent (hors parties privées) la majorité des canaux de drainage et 50 % des réseaux d'irrigation, qui sont des éléments fondamentaux du fonctionnement hydraulique du delta.



Acteur engagé dans le volet

- Gestion de la ressource

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

© Opus Species / PNRC

Rôle dans le Contrat de delta

Les ASP élaborent des programmes d'intervention (schémas directeurs) puis réalisent des travaux sur les canaux et/ou les ouvrages hydrauliques (stations de pompage, vannes, ...) pour restaurer ou optimiser leur fonctionnement

De 2012 à 2016

- Suivi quantitatif des apports du canal de Fumemorte au Vaccarès (ASA de Fumemorte)
- Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des canaux d'irrigation (ASA du Mas de Vert, ASA de la Grande Montlong, ASA du Bras Mort, ASCO de la Triquette)

De 2017 à 2019

- Schéma directeur de drainage (ASA de Fumemorte)
- Schéma directeur de drainage (ASA de la Sigoulette)
- Mise en sécurité de la station de pompage d'assainissement de la Fadaise (ASA des Saintes-Maries-de-la-Mer)
- Travaux d'aménagement du réseau et des ouvrages (ASCO du Japon)
- Travaux de cuvelage du canal d'irrigation (ASA du Bras Mort)
- Travaux de réhabilitation des ouvrages et des réseaux d'irrigation (ASCO de la Roubine de la Triquette)
- Travaux de réhabilitation des ouvrages et réseaux d'irrigation (ASA de remembrement de Mas Thibert)

Le "Guide pratique de l'arrosant" est disponible sur le site du Contrat de canal Crau Sud Alpilles

<http://contratdecanaucrausudalpillles.over-blog.com>

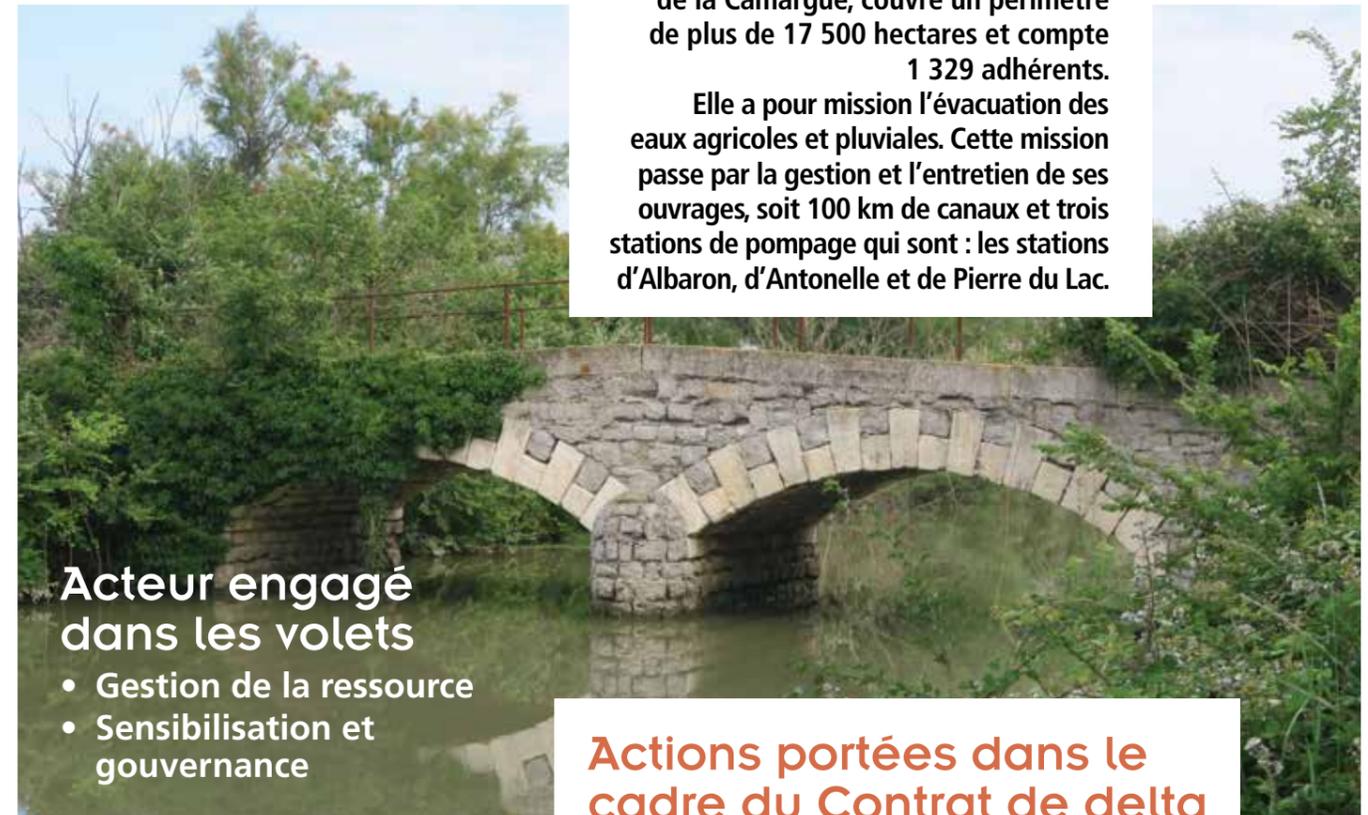
Le "guide Canaux et roubines de Camargue" est disponible dans l'espace "Téléchargement" du site internet du Parc de Camargue, rubrique "Infos pratiques"

ASCO Corrège Camargue Major



L'ASCO Corrège Camargue Major est un organisme public, une "Association Syndicale Constituée d'Office" de propriétaires, qui existe depuis 1543 ! Elle intervient sur le territoire du nord de la Camargue, couvre un périmètre de plus de 17 500 hectares et compte 1 329 adhérents.

Elle a pour mission l'évacuation des eaux agricoles et pluviales. Cette mission passe par la gestion et l'entretien de ses ouvrages, soit 100 km de canaux et trois stations de pompage qui sont : les stations d'Albaron, d'Antonelle et de Pierre du Lac.



Acteur engagé dans les volets

- Gestion de la ressource
- Sensibilisation et gouvernance

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

L'ASCO réalise des travaux sur les réseaux et les ouvrages de drainage. Elle est mobilisée également sur des actions d'information et de sensibilisation du public

De 2012 à 2016

- Schéma directeur pour l'assainissement du territoire syndical

De 2017 à 2019

- Travaux d'aménagement du réseau de drainage du bassin Corrège Camargue Major
- Connaissances partagées / base de données documentaire sur la gestion de l'eau
- Visite pédagogique de la station de pompage d'Albaron

ASCO des vidanges de Corrège Camargue Major
Pavillon du canal
Chemin de Barriol
CS 30181, 13200 Arles Cedex
ascocorregecamarguemajor.fr

Zooms thématiques

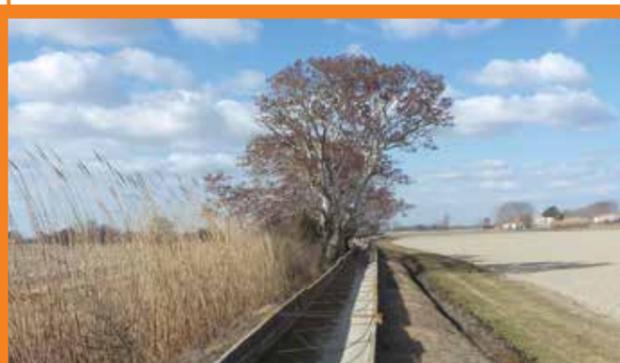
Les Associations Syndicales de Propriétaires (ASP), s'unir pour mieux gérer les ouvrages hydrauliques

Réseaux de canaux et stations de pompage sont des ouvrages qui rythment le fonctionnement du delta du Rhône. Ils assurent la desserte en eau pour l'irrigation, le drainage des terres agricoles, mais aussi la collecte des eaux pluviales. En plus de leur rôle majeur dans l'agriculture, ces ouvrages façonnent l'environnement (biodiversité, paysage, qualité des eaux et des sols).

Les propriétaires fonciers sont groupés en associations syndicales de propriétaires (ASP) pour effectuer ensemble des travaux d'amélioration et d'entretien de ce patrimoine hydraulique collectif.

Au nombre de 25 sur le périmètre du Contrat de delta, ces associations ont différentes formes juridiques : des ASA (associations syndicales autorisées), des ASCO (associations syndicales constituées d'office) ou des ASL (associations syndicales libres). Elles assurent soit l'irrigation, soit l'assainissement (ou drainage), quelques-unes ont les deux fonctions. La plupart sont regroupées au sein du Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles.

Les ASP sont donc des outils essentiels et transversaux pour de nombreux domaines concernant l'aménagement du territoire camarguais.



Des schémas directeurs, mieux connaître pour mieux gérer : une gestion équilibrée entre les usages et les milieux nécessite un réseau hydraulique fonctionnel. De 2012 à 2016, plusieurs ASP ont réalisé leurs schémas directeurs, qui définissent les travaux, voire des évolutions d'organisation, pour améliorer le fonctionnement des réseaux. La phase 2 du Contrat, de 2017 à 2019, prévoit la réalisation de certains de ces travaux ainsi que l'élaboration d'autres schémas pour couvrir l'ensemble du territoire camarguais.

Le Conservatoire du littoral, acquérir des terrains pour les protéger

La Camargue est la plus vaste zone humide d'Europe. Zone d'accueil pour de nombreux oiseaux, nurserie pour la faune marine, habitat de plantes de grand intérêt... son équilibre dépend fortement de la gestion hydraulique mais aussi de la maîtrise des pressions sur certains de ses sites : camping sauvage, circulation de véhicules à moteur sur les espaces naturels, kite surf, pêche et chasse, baignade...

Le Conservatoire du littoral mène une politique foncière de protection des espaces naturels littoraux. En Camargue, il est propriétaire de nombreux sites pour une surface totale de plus de 24 000 hectares, d'un important patrimoine bâti emblématique (Château de Tourvieille, Mas de la Cure, Mas du Pont de Rousty, ...) et de plusieurs phares datant du XIX^e siècle.

Un grand nombre d'acteurs est impliqué dans la gestion de ses sites en Camargue : associations (SNPN, Amis du marais du Vigueirat, Maison du cheval Camargue, Amis du Parc ornithologique du Pont de Gau) ou fondation (Tour du Valat), collectivités (Parc de Camargue, communes de Port-Saint-Louis, Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer), établissement public (ONCFS).



Étangs et marais des salins de Camargue

Situé au sud-est de l'étang du Vaccarès, ce vaste ensemble naturel de plus de 6 500 ha anciennement utilisés pour l'activité salicole des Salins du midi a été acquis à partir de 2008 par le Conservatoire du littoral, pour un retour progressif à l'état naturel. Il en confie la gestion conjointe au Parc de Camargue, à la Société Nationale de Protection de la Nature et à la Tour du Valat.

De nombreuses et diverses actions (suivis et études, travaux de reconnexion hydrobiologique...) concernant ce site sont inscrites au Contrat de delta.

Quels acteurs pour quelles actions ?

Conservatoire du littoral



Conservatoire du littoral

Etablissement public créé en 1975, le Conservatoire a pour mission d'acquérir des parcelles de littoral menacées afin d'en faire des sites aménagés, restaurés et accueillants dans le respect de l'environnement.

En Camargue, le Conservatoire est propriétaire de nombreux sites représentatifs de la diversité des zones humides du territoire, dont la Réserve naturelle nationale de Camargue et le site des Étangs et marais des salins de Camargue.



Acteur engagé dans les volets

- Milieux aquatiques
- Littoral et mer

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2012 à 2016

- Élaboration des schémas de gestion préalables à l'intervention du Conservatoire du littoral sur le domaine public maritime (Étang du Vaccarès et Domaine de la Palissade)

De 2017 à 2019

- Élaboration des plans de gestion des terrains du Conservatoire du littoral
- Étude pour l'adaptation du réseau de drainage aux enjeux des espaces naturels protégés du bassin du Japon
- Restauration hydraulique des lagunes du site des Étangs et marais des Salins de Camargue et renforcement de l'axe hydrobiologique Vaccarès-EMSC-Mer
- Aménagement paysager des portes d'entrée du site Étangs et marais des salins de Camargue

Rôle dans le Contrat de delta

Le Conservatoire du littoral intervient sur divers sites en Camargue : il confie la gestion de ses propriétés à des acteurs locaux mais reste parfois lui-même porteur d'études, de plans de gestion ou de travaux

Conservatoire du littoral
Délégation PACA
Bastide Beaumanoir
3, rue Marcel Arnaud
13100 Aix-en-Provence
www.conservatoire-du-littoral.fr

Quels acteurs pour quelles actions ?

Société Nationale de Protection de la Nature

Fondée le 10 février 1854 et reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855, la Société nationale de protection de la nature (SNPN) est la doyenne des associations de protection de la nature de France.

Société savante dès son origine, elle a pour mission la protection des espaces et des espèces sauvages, en s'appuyant sur les fondements scientifiques de l'écologie et de la biologie de la conservation. Cette mission trouve une application concrète sur le terrain, à travers notamment la gestion de deux Réserves naturelles nationales parmi les plus prestigieuses : la Camargue et le lac de Grand-Lieu. Elle s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public, qui s'appuie sur l'édition de plusieurs revues.



© Y. Chérain-SNPN

Acteur engagé dans le volet

- Connaissance et suivi

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2012 à 2016

- Suivi environnemental du système Vaccarès

De 2017 à 2019

- Suivi et amélioration de la qualité de l'eau du Vaccarès

Rôle dans le Contrat de delta

La SNPN, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de Camargue, intervient sur le suivi environnemental du système Vaccarès et en particulier sur le suivi de la qualité de l'eau issue du drainage agricole.

SNPN
Réserve nationale de Camargue
La Capelière
13200 Arles
www.snpn.com

Quels acteurs pour quelles actions ?

Tour du Valat

Fondée en 1954 au cœur de la Camargue, la Tour du Valat est un institut privé de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes. C'est une fondation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

Elle a développé son activité avec un souci constant : "Mieux comprendre les zones humides pour mieux les gérer". Son domaine s'étend sur 2 921 hectares dont 1 845 classés en Réserve naturelle régionale.



Acteur engagé dans les volets

- Connaissance et suivi
- Gestion de la ressource
- Milieux aquatiques

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2012 à 2016

- Restauration hydraulique et restauration des habitats côtiers

De 2017 à 2019

- Acquisition de matériel pour le suivi des eaux et des milieux
- Mise en œuvre du réseau de suivi des eaux et des milieux
- Suivi post-travaux de l'état écologique des milieux lagunaires des Étangs et marais des Salins de Camargue
- Étude de l'équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et salée dans le système Vaccarès et les Étangs et marais des salins de Camargue
- Suivi télémétrique de la dévalaison de l'anguille
- Suivi ichthyologique visant l'étude de la connectivité entre milieu marin et complexe lagunaire du Vaccarès via les Étangs et marais des salins de Camargue
- Synthèse et analyse sur la continuité écologique à l'échelle du delta pour l'élaboration d'une stratégie globale
- État des lieux - diagnostic préalable à la restauration et à la reconnexion des marais du Vieux Rhône

Rôle dans le Contrat de delta

La fondation Tour du Valat mène des études et assure les suivis sur le système lagunaire, en particulier sur le site Étangs et marais des salins de Camargue

La Tour du Valat
Le Sambuc
13200 Arles
tourduvalat.org

Quels acteurs pour quelles actions ?

Amis des Marais du Vigueirat

L'association créée en 2001 a pour objet principal la préservation de l'environnement dans les Marais du Vigueirat, propriété du Conservatoire du littoral en partie classée en réserve naturelle, situés en rive gauche du Grand Rhône.

Elle gère le site des marais du Vigueirat en faveur de la faune et de la flore, favorise le développement d'activités respectueuses des sites en réduisant l'impact sur l'eau, l'air et les sols.

L'association des "AMV" aborde aussi un aspect social au travers de l'insertion professionnelle, et culturel en proposant des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.



Acteur engagé dans les volets

- Connaissance et suivi
- Milieux aquatiques
- Sensibilisation et gouvernance

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2017 à 2019

- Suivi des effets des opérations de réhabilitation du canal du Vigueirat sur les habitats et les espèces
- Suivi du recrutement en civelles sur l'hydrosystème Vigueirat
- Inventaires piscicoles et étude de faisabilité de la mise en place d'une gestion en faveur des poissons migrateurs amphihalins aux marais du Vigueirat
- Étude de la réhabilitation de la Petite Forêt et mise en œuvre
- Réhabilitation d'ouvrages hydrauliques sur la Réserve des marais du Vigueirat pour une gestion favorable à l'avifaune paludicole et à la reproduction des larvo-limicoles coloniaux
- Restauration écologique du canal du Vigueirat par arrachages mécaniques des jussies
- Réhabilitation du sentier ludo-pédagogique des marais du Vigueirat : le sentier des cabanes

Les Marais du Vigueirat
Chemin de l'étourneau
13104 Mas-Thibert
www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org

Quels acteurs pour quelles actions ?

Migrateurs Rhône Méditerranée

L'association MRM intervient dans le cadre de la restauration et de la gestion des populations de poissons migrateurs sur le bassin Rhône Méditerranée et Corse.

Elle assure la coordination technique générale des actions prévues par le plan de gestion des poissons migrateurs, sous le contrôle du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Rhône Méditerranée, en collaboration avec la DREAL Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence Française de la Biodiversité.



Acteur engagé dans le volet

- Milieux aquatiques

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2017 à 2019

- Suivi du recrutement en civelles au pertuis de la Fourcade
- Évaluation de l'influence des pompages agricoles sur la migration des anguilles du Rhône

Rôle dans le Contrat de delta

MRM participe à améliorer la connaissance sur les phénomènes migratoires des anguilles notamment à leur jeune stade de civelles

Migrateurs Rhône-Méditerranée
ZI Nord
Rue André Chamson
13200 Arles
www.migrateursrhonemediterranee.org

Quels acteurs pour quelles actions ?

Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)

Le Grand Port Maritime de Marseille-Fos Euro-méditerranée, 1^{er} port français, peut accueillir à la fois des activités maritimes, logistiques et industrielles sur une zone aussi étendue que la ville de Paris.

Port généraliste, il traite tout type de marchandises et accueille des entrepôts sur deux zones logistiques. Il assure aussi une activité de réparation navale avec la plus grande "forme" de Méditerranée.

Avec plus de 2 millions de voyageurs par an, il est le premier port de croisières de France.



Acteur engagé dans le volet

- Milieux aquatiques

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

Le GPMM est gestionnaire des espaces naturels de la couronne agri environnementale : zone tampon de 2 600 ha entre les secteurs à vocation industrielle et les espaces périphériques, qui présente une grande diversité de zones humides

Grand Port Maritime de Marseille
23, place de la Joliette
13226 Marseille Cedex 02
www.marseille-port.fr

De 2017 à 2019

- Élaboration du 3^e plan de gestion des espaces naturels de la couronne agri-environnementale du Grand Port Maritime de Marseille
- Suivi du recrutement en civelles sur l'hydrosystème Vigueirat
- Évaluation de la franchissabilité de l'ouvrage du Galéjon par l'anguille européenne
- Vers une gestion hydrologique durable conciliant biodiversité méditerranéenne et usages cynégétiques et pastoraux sur le Grand Clos et le Relai
- Élaboration des plans d'entretien prenant en compte les enjeux de conservation de la couronne verte du GPMM
- Mise en œuvre d'une stratégie globale de régulation des espèces végétales envahissantes sur la couronne verte du GPMM

Quels acteurs pour quelles actions ?

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



L'ONCFS est un établissement public sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture.

Ses attributions sont la surveillance des territoires, la police de l'environnement et de la chasse avec notamment la délivrance du permis de chasser. Il a aussi une mission d'appui technique et de conseil, enfin, des études et des recherches sur la faune sauvage lui permettent de suivre l'évolution de la pratique de la chasse dans un cadre de développement durable.

En Camargue, l'ONCFS est gestionnaire du site des Grandes cabanes du Vaccarès, propriété du Conservatoire du littoral située à l'ouest de l'étang du Vaccarès.



Acteur engagé dans le volet

- Milieux aquatiques

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

Rôle dans le Contrat de delta

L'ONCFS mène des actions de restauration de milieux et de valorisation d'actions de gestion sur le site des Grandes cabanes du Vaccarès

De 2017 à 2019

- Travaux de restauration du réseau hydraulique des Grandes cabanes du Vaccarès
- Communication autour des expériences de gestion des espèces invasives en marais doux

ONCFS Délégation interrégionale PACA Corse
6, avenue du Docteur Pramayon
13690 Graveson
www.oncfs.gouv.fr

Zooms thématiques

Le réseau de suivi, au chevet de l'évolution du territoire

La Camargue a la particularité de compter un grand nombre d'acteurs impliqués dans le suivi et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Ils produisent des données répondant à leurs propres besoins, sur les sites dont ils ont la responsabilité.

La mise en commun de ces informations est d'une importance capitale pour réussir une gestion globale et concertée de l'eau. Aussi, la création d'un réseau de suivi sur le territoire du Contrat de delta a été initiée en 2013 par le Parc de Camargue. Ce projet vise à apprécier l'évolution de l'état des eaux et des milieux, et plus largement de l'impact des activités humaines en Camargue.

Ce réseau s'inscrit dans une logique de partage des connaissances et des techniques entre les partenaires locaux (SNPN / Réserve de Camargue, Tour du Valat, Département des Bouches-du-Rhône, Amis des marais du Vigueirat, SMGAS du Pays d'Arles...).

Les grands objectifs du réseau sont de réaliser des suivis réguliers, de centraliser les informations existantes (base de données en ligne) et de les valoriser pour l'aide à la décision des gestionnaires, le suivi des effets du Contrat de delta, l'information du public et des partenaires, ...



Quatre grands thèmes ont été retenus et sont déclinés en plusieurs descripteurs :

- Quantité : niveaux, débits, gestion des ouvrages, météo ;
- Physico-chimie / Chimie : salinité, température, pH, oxygène, ..., nutriments (nitrates, phosphates, ...), contaminants (pesticides, métaux lourds, ...);
- Biologie : macrophytes, macrofaune, phytoplancton, poissons, tellines, microbiologie ;
- Dynamique du littoral : trait de côte, profils des plages et dunes, transit sédimentaire, aménagements littoraux.

La stratégie d'éducation à l'eau, un outil pour développer une culture citoyenne autour de l'eau et des milieux aquatiques en Camargue

Conscient de la nécessité de mener une politique éducative forte pour atteindre les objectifs du Contrat de delta, le Parc de Camargue a impulsé une stratégie d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'eau, des milieux aquatiques, du littoral et de la mer.

Réalisé en 2014 et 2015 en concertation avec les acteurs du territoire, ce schéma a défini un panel d'actions coordonnées et cohérentes à mettre en œuvre. Elles permettent de transmettre la connaissance de l'eau nécessaire pour comprendre les enjeux du delta.

Tous les publics sont concernés : habitants, touristes, agriculteurs, gestionnaires d'espaces, enseignants... pour ensemble devenir acteurs de la préservation de la Camargue.

9 actions sont programmées de 2017 à 2019 :

- Des interventions pour sensibiliser les élèves, collégiens et lycéens du territoire ;
- Des rencontres entre les professionnels de l'eau et avec la population ;
- Des chantiers citoyens pour impliquer la population dans les opérations d'aménagement et de gestion de l'eau ;
- Des visites pédagogiques d'ouvrages hydrauliques et des sentiers ludo-pédagogiques ;
- Des bases de données documentaires pour faciliter l'accès à tous aux documents et informations sur la gestion de l'eau ;
- L'animation du schéma d'éducation à l'eau et du réseau des acteurs.



Quels acteurs pour quelles actions ?

CPIE Rhône-Pays d'Arles

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles est une association qui agit pour la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement et à la citoyenneté, mais aussi pour l'accompagnement des territoires vers un développement local.

Le CPIE développe de multiples initiatives afin de faire connaître et valoriser la Camargue, la Crau et les Alpilles.



Acteur engagé dans le volet

- Sensibilisation et gouvernance

Actions portées dans le cadre du Contrat de delta

De 2017 à 2019

- Les cafés de l'eau en Camargue
- Les pros parlent aux pros
- Les chantiers citoyens de l'eau

Rôle dans le Contrat de delta

Le CPIE a participé à l'élaboration de la stratégie d'éducation à l'eau de la Camargue et mène des actions d'information et de sensibilisation visant le grand public et les professionnels

CPIE Rhône-Pays d'Arles
1, rue Parmentier
13200 Arles
www.cpierpa.fr

Contrat de delta Camargue

Animation - Coordination :
Parc naturel régional de
Camargue



Document réalisé avec le
concours financier de :

